



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL Du 5 octobre 2016

CONVOCAATION : 29 septembre 2016

AFFICHAGE : 29 septembre 2016

PRESENTS : MARCHAND Ginette, CANTENEUR Bruno, CHAXEL Chantal, POIREL David, NICLAS Claude, PELTRE Béatrice, SCHOLZ Laurent et SEYBOLD Christophe.

MEMBRES AYANT DELIBERE : 8

MEMBRES ABSENTS et EXCUSES : KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent et THOUVENOT Muriel.

POUVOIRS : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : CHAXEL Chantal

20 H 30 : Madame le Maire ouvre la séance.

- **Evolution du dossier d'aménagement de la place** : Par crainte de ne pas parvenir à relancer un programme de travaux aux entrées du village : Route de Lunéville et route d'Athienville, l'assemblée décide, à l'unanimité de prolonger les travaux d'enfouissement sur ses 2 axes. A raison de 4 mâts sur la D 914 et 2 sur la D 23, un avenant sera rattaché au marché public initial. M. Muller, architecte et maître d'œuvre fut l'invité du jour, pour dresser ce projet d'extension.

Concernant l'aménagement des devants de maisons (puisque les droits de tours de volets ne sont plus en vigueur), il est question de positionner devant chaque habitation deux rangées de dalles de 40 contre les façades ; le surplus sera à la charge du privé s'il souhaite une plus grande largeur de dalles devant chez lui. Toutes les entrées principales et de garage seront reliées en enrobé jusqu'à la chaussée. Cependant, un devis du prix de revient pour cette opération est demandé à l'architecte avant tout engagement officiel de la part de la commission travaux.

- **Espace de jeux adolescents : Rue du haut de la croix** : Ce lieu est libéré de tous produits forestiers et un conseiller municipal, agriculteur volontaire fut remercié pour avoir hersé la parcelle. Dorénavant, il convient de solliciter la population, notamment les jeunes de la commune pour rassembler et évacuer toutes les racines et divers branchages restés sur place. Suivant les conditions météorologiques, 2 dates sont retenues pour œuvrer ensemble durant les vacances de la Toussaint. Merci de retenir ces 2 dates : les samedis 22 et 29 octobre 2016, à 14 h sur le terrain même. Cet espace libéré de toute végétation sera réensemencé en herbe au printemps prochain afin d'être mis à la disposition des jeunes, dès les beaux jours... Merci d'avance aux bonnes volontés pour leur élan de solidarité.

La séance est levée à 22 h 30.

ARRACOURT, le 6 juin 2016

Le Maire, Ginette MARCHAND,